

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

8 avril 2020

Pour la sécurité de l'approvisionnement: solidarité à la table ronde

La Poste, les secteurs du commerce et de la logistique ainsi que les partenaires sociaux assurent ensemble le traitement des colis en Suisse

Tous les produits ne sont plus en vente dans les magasins. Les gens doivent rester à la maison et faire leurs achats en ligne. Depuis le début de la situation d'urgence, le secteur du commerce en ligne en Suisse fait face à une hausse considérable des commandes. Ces volumes représentent des défis majeurs pour tout le monde, notamment pour la logistique de la Poste. Sur ordre du DETEC et sous la direction de la Poste, les hauts représentants des secteurs du commerce et de la logistique ainsi que les partenaires sociaux se sont mis d'accord hier sur un paquet de mesures à l'occasion d'une table ronde. Cet effort commun permettra à la population de rester en sécurité à la maison et de subvenir à ses besoins, et garantira également le maintien du système d'approvisionnement suisse.

La crise du coronavirus constitue un défi historique pour les particuliers et les entreprises de toute la Suisse. De nombreuses personnes restent en sécurité chez elles et font leurs achats en ligne car beaucoup de magasins sont fermés. Les commerçants souhaitent faire livrer leurs marchandises et la Poste entend distribuer ces colis de manière fiable. Hier (mardi), des CEO de grandes entreprises commerciales, des responsables du secteur logistique ainsi que les partenaires sociaux se sont réunis à l'occasion d'une table ronde au siège principal de la Poste et se sont mis d'accord sur un ensemble de mesures. Leur objectif commun: maintenir la sécurité de l'approvisionnement et le service universel en Suisse, même en cette période de crise. Les mesures définies visent à garantir un flux de marchandises aussi élevé que possible dans le commerce en ligne et à préserver la santé des collaborateurs.

Décharger les centres colis

L'obstacle principal est le volume des colis que doivent traiter nos collaborateurs au sein des centres colis. La quantité de colis triés dépend directement du nombre de collaborateurs en fonction dans les centres colis. Or, étant donné les directives de distanciation sociale, ce nombre ne peut pas être augmenté. Dans ce contexte, les participants à la table ronde ont notamment défini les mesures de délestage suivantes:

- Désormais, les petits colis seront de plus en plus souvent traités via la chaîne logistique des lettres.
- Plusieurs entreprises de logistique et prestataires de colis suisses mettent une partie de leurs capacités de tri et de transport à la disposition de la Poste.

- Click&Collect: ce système prévoit qu'un nombre croissant de marchandises commandées en ligne puissent être collectées dans des points de vente ouverts (commerces et filiales de la Poste).
- Les commerçants assurent individuellement une partie du tri préalable à la place de la Poste.
- Afin de faire face ensemble à leurs défis communs, les acteurs collaborent étroitement pour assurer la gestion optimale des volumes de colis à venir.

En fonction de l'évolution des volumes des colis et de la situation en Suisse, il faut toutefois s'attendre à ce que des mesures complémentaires doivent être mises en œuvre au cours des prochaines semaines.

Propos de Roberto Cirillo sur les résultats de la table ronde: «Nous avons assumé ensemble notre responsabilité sociale et montré ce que nous sommes capables de mettre sur pied en un temps record dans ce pays, même en période de crise,»

annonce le directeur général de la Poste. «Nos concurrents et nos partenaires sociaux se sont assis avec nous à cette table ronde et ont apporté une contribution essentielle à la résolution du problème. Nous avançons désormais main dans la main, métaphoriquement parlant, à l'heure où la distance physique est de mise. Je remercie toutes les personnes présentes pour leur participation constructive à l'élaboration de cette solution, qui nous permettra d'assurer le maintien du service universel en Suisse.»

Fabrice Zumbrunnen, président de la Direction générale de la Fédération des coopératives Migros:

«Les mesures dont nous avons convenu montrent que nous pouvons surmonter les limites de nos entreprises et faire front commun en cette période de crise, notre objectif étant que la population suisse puisse continuer à se procurer les produits dont elle a besoin. Nous voulons être présents pour toutes les personnes qui resteront chez elles au cours des prochaines semaines.»

Jost Sutter, représentant de la Direction générale du groupe Coop:

«À l'heure actuelle, il est essentiel de prendre des mesures communes au-delà des limites des entreprises afin de trouver des solutions adéquates pour notre clientèle.»

Patrick Kessler, président de l'Association Suisse de la Vente par Correspondance:

«Nous avons pu réagir à l'afflux de colis en prenant des mesures supplémentaires ensemble. Cela dit, la partie n'est pas encore gagnée. Le maintien du système d'approvisionnement suisse relève de notre responsabilité commune.»

Peter Sutterlütli, président de KEP+Mail:

«Les services postaux privés KEP+Mail soutiennent la Poste autant que possible avec leur propres prestations pour lui permettre d'assurer le traitement des colis.»

Roland Brack, fondateur et propriétaire de Competec Holding AG:

«Les capacités existantes ne permettent pas de traiter et de livrer d'un seul tenant l'intégralité des commandes de produits non-alimentaires dans le commerce en ligne. Par conséquent, il est urgent que les commerces stationnaires participent à l'approvisionnement du pays, pour autant qu'ils soient en mesure de respecter les directives de l'OFSP en matière de distanciation sociale.»

Thomas Meier, CEO de Lehner Versand AG:

«Tous les décideurs principaux se sont réunis pour avancer ensemble dans la même direction.»

Matteo Antonini, responsable du secteur Logistique de syndicom:

«Nous sommes satisfaits d'avoir pu thématiser, dans le cadre de ce groupe de travail, les problématiques et la situation particulière que vivent les collaborateurs et collaboratrices de la logistique dans cette situation de crise.»

Renseignements

Service de presse Poste, Oliver Flüeler, 058 341 21 95, presse@poste.ch

Syndicom, Matteo Antonini, 079 513 23 64

Service de presse Fédération des coopératives Migros, 058 570 38 38, media@migros.ch

Service de presse Coop, 061 336 70 00, medias@coop.ch

